



Paris, le 3 avril 2017

Communiqué de presse du syndicat Autolib' et Vélib' Métropole

Les salariés de la société cyclocity, filiale du groupe Decaux, manifestent depuis quelques jours leur inquiétude légitime sur leur avenir dans le cadre du renouvellement du marché de vélo en libre service à Paris et dans les communes limitrophes.

L'échéance du marché en cours exploité par le groupe Decaux, connue dès l'origine, a été en 2016 prolongée de 10 mois jusqu'au 31 décembre 2017 afin de permettre la poursuite harmonieuse du service Vélib'.

Il est dès lors certain que le groupe Decaux a d'ores et déjà anticipé cette échéance pour sa filiale et ses salariés, aucun titulaire de marché public ne pouvant être assuré de poursuivre son exploitation à l'issue d'une nouvelle procédure de mise en concurrence.

Comme cela a été rappelé, le Conseil syndical Autolib' et Vélib' métropole examinera lors de sa séance du 12 avril 2017 les conclusions de la commission d'appel d'offres.

Par conséquent, le prestataire actuel et le prestataire futur seront mis en situation d'assurer en responsabilité la continuité du service Vélib'.

Le respect des salariés en est une condition essentielle.

C'est pourquoi dès le 12 avril prochain, le syndicat demandera au futur prestataire d'engager un dialogue constructif avec les salariés et sera très vigilant à sa conduite.

Contact presse :

01 80 18 92 00

contact@autolibmetropole.fr